

Compte rendu de conseil municipal

Séance du 22 mars 2024

Désignation d'un référent Tempête pour Enedis

Le conseil désigne M. Anthony LEBRETON comme « référent Tempête » auprès d'Enedis pour faciliter la transmission d'informations (en cas d'intempérie notamment)

Désignation d'un référent pour l'élaboration de la charte de gouvernance en vue d'un éventuel PLUi

La phase des « ateliers d'acculturation des Elus au PLUi » est terminée. La dernière phase consiste à la co-élaboration d'une charte de gouvernance. Cela nécessite la constitution d'un groupe de travail où chaque commune doit être représentée par un-e Elu-e. M Daniel BORDIER se porte volontaire.

Création d'un tarif de location de la salle Pavie pour la journée

A la demande d'une association thourisienne, le conseil adopte un tarif pour la location de la Grande Salle Pavie en journée de 8 h à 18 h du mardi au jeudi à 132 €. Le tarif de location des cuisines reste inchangé à 66 €.

Identification de Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'Energies Renouvelables (ZAER)

Suite à la réunion publique du 29 février et à la possibilité pour chacun d'émettre son avis sur les zones identifiées pour l'accélération des Energies renouvelables sur la commune, le conseil valide les zones suivantes : L'ensemble du territoire de la commune pour le Photovoltaïque sur toitures et la Méthanisation. Le parking de la zone de loisirs et la place Pierre et Marie Curie pour le photovoltaïques pour ombrières. Les zones dédiées à l'éolien seront revues dans un 2eme temps au cours du moi des mois de mai et juin.

Rénovation Voirie 2024 : choix du prestataire

Le conseil retient l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant de 18 043.10 € HT pour les travaux de bicouche sur la Route du Fortay et du Miserais et PATA sur les routes de Beaumont Féard, du Verger et de la route de la Filaisière.

Aménagement Chicane rue St Liffard : choix du prestataire

Suite à l'expérimentation réussie de la chicane de la rue St Liffard, les travaux vont être finalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 3 500.00 € HT

Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : point d'avancement

Pour la phase 1 : les menuiseries extérieures sont toutes posées, les travaux d'assèchement, les planchers sont terminés. Les travaux d'isolation, d'électricité et de chauffage sont en cours.

Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : attribution des marchés de Phase 2

Le conseil suit les recommandations de la maîtrise d'œuvre et attribue les lots « Terrassement » et « Démolition - Gros Œuvre » à l'entreprise BM Texier pour un montant de 248 450.00 € HT et le lot « Charpente » à l'entreprise JPG Charpente pour un montant de 85 500.00 € HT.

La consultation pour le lot « Menuiseries intérieures » est toujours en cours.

Provisions pour créances douteuses

Aucune dette de 2022 reste à recouvrer, 3 383.49 € de dettes restaient à recouvrer au 31-12-2023. Le conseil inscrit un crédit de 169.17 € au BP2024 conformément à la réglementation.

Amortissements

Les crédits nécessaires aux amortissements sont validés par le conseil pour 20 795.48 € au budget assainissement et 8 087.03 au budget principal.

Vote des Comptes administratifs 2023

Le compte administratif est un document comptable qui reprend tous les comptes de l'année 2023, il est présenté aux membres du conseil pour chaque budget (principal, transport scolaire, assainissement collectif et lotissement). Monsieur le Maire, en tant que comptable de la commune, ne participe pas au vote des comptes administratifs qui sont validés par les membres du conseil.

Le compte administratif principal présente un excédent de 191 838.63 € permettant de comble le déficit de 77 340.92 € en investissement.

Vote des Budgets primitifs 2024

Le budget primitif est un document comptable qui reprend toutes les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année en cours. Il est présenté aux membres du conseil pour chaque budget (principal, transport scolaire, assainissement collectif, et lotissement Du Guesclin). Ils sont votés à l'unanimité par le conseil.

Le budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses à la section de fonctionnement à 1 681 828.23 € et à 1 679 490.09 € à la section d'investissement.

Les principales dépenses d'investissement prévues au budget primitif 2024 concernent :

- Acquisition de matériel divers (tableaux blancs numériques à l'école, matériel technique ...)
- Rénovation de l'éclairage public en LED
- Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg

Edition 2024 « Dis-moi dix mots »

L'édition 2024 vous invite à vous approprier le vocabulaire du sport et de l'olympisme. A Thourie il y aura une Dictée intergénérationnelle à l'école le 16 avril, un Atelier avec le centre de loisirs le 17 avril et Les enfants pourront participer à des jeux à la médiathèque

Commission « Animations communales »

Le marché de printemps aura lieu le samedi 13 avril de 10h à 14h à la zone de loisirs. L'occasion pour les producteurs habituels d'être rejoints par quelques artisans créateurs et des vendeurs de plants et graines.

Une petite restauration sera proposée sur place (galettes saucisses, crêpes). Chasse aux œufs et jeux en bois compléteront le volet animations.

Le samedi 30 mars aura lieu l'inauguration de la Régalante à Martigné Ferchaud à 11h30. Les cyclistes qui effectueront le trajet passeront à Thourie à 13h45 à la zone de loisirs. Nous proposerons une dégustation de crêpes et de cidre aux participants.

Commission « Communication »

Le conseil avait validé la prestation de M Ginguéné pour la réalisation d'un reportage photos sur la commune. Il sera présent le 13 avril pour le marché de printemps et la préparation de la visite virtuelle de la salle Pavie.

Elagage des arbres dans les lotissements

L'élagage des arbres communaux bordant les parcelles privées dans les lotissements a été réalisé conformément à nos attentes. Celui-ci ne donne pas satisfaction à un riverain qui a déposé plainte en gendarmerie.

Infos diverses

Nous avons eu la visite du sous-Préfet le vendredi 8 mars. Il a pu visiter l'école, le bourg et le chantier de rénovation de l'ensemble immobilier du centre bourg et salue la pertinence du projet pour une commune comme la nôtre.

Le 1^{er} café connecté a eu lieu à la médiathèque le jeudi 21 mars. Il a réuni 4 personnes désireuses d'en apprendre plus sur l'utilisation de leur smartphone, tablette et ordinateur. Le prochain atelier aura lieu le 18 avril.